

# La Loire-Atlantique : une mosaïque de territoires

Située dans la région des Pays de la Loire, la Loire-Atlantique est un département où de grands pôles urbains côtoient des zones rurales souvent agricoles. Le territoire tire son nom de l'océan Atlantique qui borde son littoral et de la présence de la Loire. L'équilibre entre appropriation de l'espace et protection de l'environnement constitue un enjeu majeur. Le département est innervé d'axes de communications structurants, qui relient Nantes aux grandes agglomérations (Angers, Bordeaux, Rennes) et aux différents pôles d'emploi.

### Une dimension fluviale et maritime incontournable

Le département de la Loire-Atlantique se situe dans le nord-ouest de la France métropolitaine, avec une superficie de 6 800 km<sup>2</sup>. Il dispose d'une façade maritime qui s'étend sur 130 kilomètres (km) le long de l'océan Atlantique. À l'espace purement littoral s'ajoute un élément fluvial majeur : la Loire, dont l'ensemble de l'estuaire est localisé dans le département. Cet estuaire abrite de nombreuses infrastructures portuaires, de Nantes jusqu'à Saint-Nazaire. Le port de Nantes Saint-Nazaire est ainsi le 4<sup>e</sup> plus grand port maritime français. Parcouru par plus de 10 000 km de cours d'eau, le département est confronté à la fois à des problématiques de franchissement routier et de maintien de qualité des eaux de surface.

### Terre de bocage ponctuée de zones humides

La Loire-Atlantique se distingue aussi par la présence de grandes zones humides comme le parc naturel régional de la Brière ou le Lac de Grand-Lieu. Ce dernier est classé en zone humide protégée, selon la convention de Ramsar (traité intergouvernemental ratifié par la France en 1986). Plus grand lac de plaine de France et deuxième plus grand d'Europe, sa superficie atteint 6 000 hectares (ha) en hiver et baisse en été pour recouvrir entre 3 500 ha et 4 000 ha. Si le département possède une part de zones humides plus importante que dans le référentiel (4 %, contre 1 %) et un dixième de son sol artificialisé (10 %, contre 9 %), la part des terres agricoles prédomine (79 %, contre 56 %) ► **encadré**. Le département se

singularise aussi par un espace naturel peu forestier (6 % des sols, contre 32 % pour le référentiel). Son paysage de plaine bocagère témoigne de cette empreinte agricole sur le territoire.

### Peuplement : de la haute concentration à la ruralité dispersée

Dixième département le plus peuplé de France, sa population est estimée à 1,5 million d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023. La densité de population en Loire-Atlantique (204 hab/km<sup>2</sup>) est similaire à celle du référentiel (212 hab/km<sup>2</sup>), mais près du double de celle de la région (117 hab/km<sup>2</sup>). Sa population est concentrée autour des deux plus grandes communes du département,

### ► Encadré – Le référentiel de comparaison

Pour mener les analyses sur des territoires équivalents à celui de la Loire-Atlantique, un référentiel de comparaison a été constitué. Il est composé de **cinq départements** avec les critères suivants :

- population comprise entre 1 million et 1,9 million d'habitants (Loire-Atlantique : 1,5 million d'habitants) ;
- part des actifs occupés travaillant à l'étranger inférieure à 1 % (Loire-Atlantique : 0,2 %) ;
- part de la population de la commune principale entre 12 % et 32 % (Loire-Atlantique : 22 %) ;
- part de la population dans des communes de montagne inférieure à 25 % (Loire-Atlantique : 0 %).

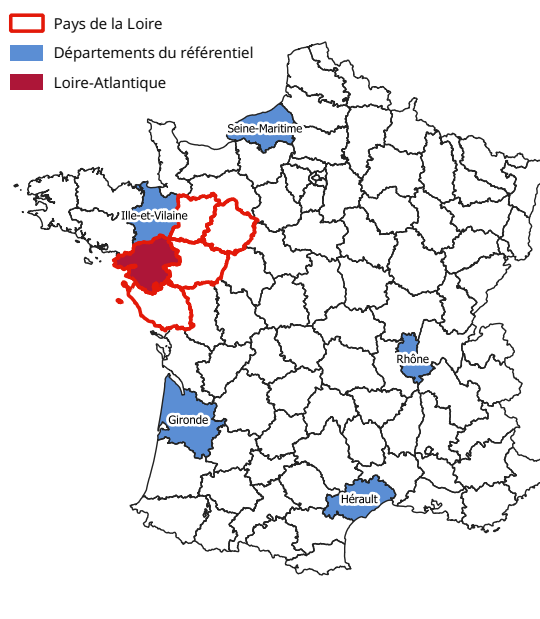
Les départements de ce référentiel permettent alors des comparaisons qu'il n'est pas nécessaire de contextualiser et qui offrent des possibilités d'analyses explicatives enrichies.

Ce référentiel est composé des départements suivants :

- Gironde ;
- Hérault ;
- Ille-et-Vilaine ;
- Rhône ;
- Seine-Maritime.

Les **Pays de la Loire** sont aussi retenus comme référentiel de contexte, de gouvernance et de territorialité. Le département étudié est ainsi inséré dans sa région. Mais ce n'est, en général, pas sur ce référentiel que seront construites les analyses.

### Départements composant le référentiel



© IGN - Insee 2023

Nantes et Saint-Nazaire ► **figure 1**. Toutefois, la part des habitants du département dans les grands centres urbains est moindre que dans le référentiel : 34 % de sa population pour 47 % dans le référentiel. Dans les centres urbains intermédiaires, les petites villes et les ceintures urbaines selon la **grille de densité**, la population est plus élevée (35 %, contre 27 %). Enfin, 31 % de la population réside en zone rurale, soit 5 points de plus que le référentiel.

### Des axes de communication structurants, en étoile à partir de Nantes

Les grands axes routiers comme les voies ferroviaires transitent par Nantes. Ces axes sont structurants dans la mesure où ils aiguillent les implantations de peuplements. Ainsi, le tronçon ferroviaire Nantes-Savenay permet aux salariés

travaillant à Nantes de s'installer dans les communes dotées de gares comme Savenay, Saint-Etienne-de-Montluc, Cordemais ► **chapitre Mobilités quotidiennes**.

Moins bien pourvue en autoroutes que le référentiel (91 km, contre 209 km en moyenne), la Loire-Atlantique se démarque par le fort maillage de ses routes nationales (230 km, contre 109 km en moyenne). Ces axes favorisent également le transport de marchandises, l'implantation des entreprises, notamment vers les pôles d'emploi du département (Nantes, Ancenis, Châteaubriant, etc.). De plus, les voies rapides en direction de Vannes, Rennes et Cholet facilitent également une implantation des habitants travaillant dans l'agglomération nantaise bien en dehors de la métropole. En 2022, la quasi-totalité des passagers transitent par l'aéroport de Nantes Atlantique, huitième aéroport français.

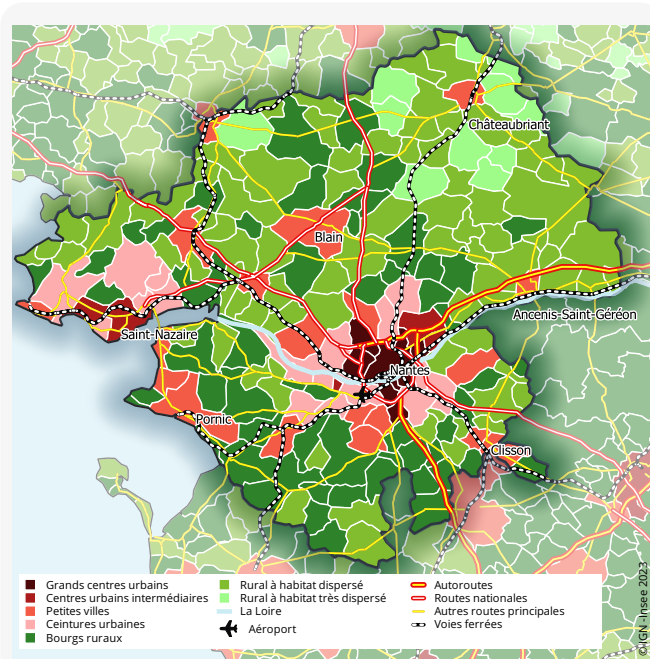
Les lignes à bas coût représentent un peu moins de 80 % du trafic de Nantes Atlantique.

### Nantes, une locomotive pour le département

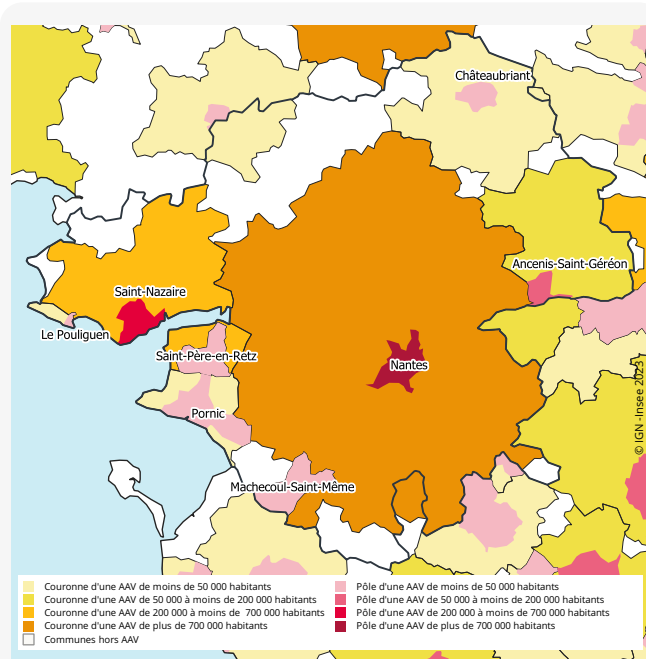
La Loire-Atlantique accueille un chef-lieu de région, Nantes, qui est la sixième plus grande ville française. Nantes compte 325 900 habitants en 2020. Elle est une locomotive démographique et économique pour le département. Un habitant sur cinq y vit et plus d'un quart des actifs du département y travaille. Les déplacements vers ce grand pôle d'emploi influencent largement l'organisation du territoire. En effet, l'**aire d'attraction** de Nantes capte 70 % de la population départementale ► **figure 2**. La deuxième plus grande aire d'attraction, celle de Saint-Nazaire, est loin derrière avec 15 % de la population. ●

Samuel Trivière (Insee)

## ► 1. Grille communale de densité de la Loire-Atlantique en 2022



## ► 2. Aires d'attraction des villes en Loire-Atlantique



### ► Définitions

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. La grille à sept niveaux proposée par Eurostat constitue une subdivision de la grille à trois niveaux. En particulier, les communes de densité intermédiaire sont réparties en trois catégories selon leur degré de densité mais aussi leur proximité à un centre urbain. Les communes rurales qui ne formaient qu'un seul groupe, sont quant à elles réparties en trois catégories.

L'**aire d'attraction des villes (AAV)** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

### ► Pour en savoir plus

- **Bauer P., Pétilion X.**, « Les aires d'attraction des villes s'étendent peu mais se densifient », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 133, décembre 2022.
- **Chesnel H., Vahé M.**, « Atlas des zonages des Pays de la Loire », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 6, novembre 2020.
- **Archangeaud H.**, « Le maillage de la Loire-Atlantique : tout a bougé, rien n'a changé » in *Place publique* n° 55, janvier-février 2016.
- **Julien-Levantis M. et al.**, « Loire-Atlantique : attractivités, dynamismes, des équilibres à préserver », *Insee Étude Pays de la Loire* n° 118, juin 2013.
- **Cloarec N. et al.**, « Huit enjeux pour le littoral de la Loire-Atlantique », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 26, septembre 2007.